



# C. E. S. C n°2

## 1. Les Objectifs

Le CESC constitue une instance de réflexion, d'observation et de veille qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière de prévention, d'éducation à la citoyenneté et à la santé, intégré au projet d'établissement. Cette démarche globale et fédératrice permet de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique éducative de l'établissement.

**Fédérer les actions** de prévention concernant la santé et la citoyenneté et installer ces actions dans un cadre cohérent et collectif, pouvant s'articuler avec les enseignements et les projets de la vie scolaire ; **mobiliser les adultes** (personnels de l'établissement, parents, etc.) et les élèves autour d'objectifs clairs ; **développer le partenariat** des établissements (CESC commun à plusieurs établissements publics locaux d'enseignement (EPL) ou écoles) ; **articuler ses actions** avec différents partenaires, notamment les contrats éducatifs locaux, les contrats locaux de sécurité et les instances de la politique de la ville ; **améliorer le climat** des relations entre tous les membres de la communauté éducative ; **relayer en cohérence** les politiques nationales, académiques et locales concernant la santé et la citoyenneté.

## 2. Ses missions :

- contribuer à [l'éducation à la citoyenneté](#),
- préparer le plan de [prévention de la violence](#),
- proposer des actions pour aider les parents en difficultés et [lutter contre l'exclusion](#),
- définir un programme d'[éducation à la santé et à la sexualité](#) et de [prévention des conduites addictives](#)



## 3. Sa Composition

Sous la présidence du chef d'établissement, le CESC réunit :

- les personnels d'éducation, sociaux et de santé de l'établissement et des représentants des personnels enseignants, ainsi que des parents et des élèves, tous désignés par le chef d'établissement sur proposition des membres du conseil d'administration (CA) ;
- les représentants de la commune et de la collectivité de rattachement membres du CA ;
- les personnes ressources représentantes des partenaires
- toute personne dont il estime l'avis utile en fonction des sujets traités.

## 4. Les textes officiels en vigueur

Code de l'éducation :

- Article L421-8 (missions du CESC) ;
- Articles R421-46 et R421-47 (composition du CESC, missions).

Autres textes

- Circulaire n°2016-114 et 10-08-2016
- Circulaire n° 2006-197 du 30 novembre 2006 relative au comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- CESC - textes de référence, sur le site Éduscol.

# Présentation des membres

## Les membres invités

## Les membres présents

	PRESENT	EXCUSE
Principal, M. SUZANNE		X
Principale adjointe, Mme TRAISSARD	X	
Gestionnaire, M ORTELLS		X
Directeur SEGPA, M. MARNIER	X	
CPE : Mme REMAN	X	
CPE: Mme ROUGET	X	
Médecin Scolaire, Mme PREL		X
Infirmière Scolaire Mme VEDRINE	X	
Assistante Sociale Scolaire, Mme ZEHANI		X
Secrétaire intendance, Mme BARNABE	X	
ELEVE : Bryan VOLFER		X
Professeur, Mme BOISSIN	X	
Professeur, Mme BESNARD		X
Professeur, Mme HANOUZET		X
Professeur, M. SYREN	X	
Parent délégué, FCPE, Mme VALENTE		X
Parent délégué, FCPE, Mme MARTIN		X
Parent délégué, GPEI, Mme BAURIN	X	
Parent délégué, GPEI, M. DAVOINE		X
Parent délégué suppléant, GPEI, Mme LE LARGE		X
Maire de la commune de Mennecy représenté par		X
CLSPD		X
Inspectrice Education Nationale, Mme BONDEAU		X
Ecoles élémentaires du secteur		X
Proviseur Lycée Marie Laurencin, M. MOREAU		X
Centre de Planification, Madame DRUESNES	X	
SECURITE BUS KEOLIS-TICE/ M.MEDALLI		X
Correspondant GENDARMERIE,		X
Correspondant BPDJ, M. BRANDON		X
Correspondant BPDJ, Mme JEAN PRIVAT		X
Ligue contre le cancer, Prévention tabac, M. GRASTEAU		X
Défenseur des droits: (JADE)		X
PJJ : Mme Perrin		X
Secrétaire de séance : Virginie TRAISSARD		

## **Compte rendu du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté** **Jeudi 8 novembre 2018 à 18H00 en salle des actes**

Mme TRAISSARD, le chef d'établissement adjoint, présente, le CESC, des informations et quelques indicateurs concernant l'établissement :

- ✓ Madame TRAISSARD rappelle que l'éducation à la santé et la citoyenneté est l'affaire de tous. Nous devons tous contribuer à cette formation pour permettre aux collégiens d'être des citoyens éclairés et responsables. En ce sens il est important que les actions qui sont menées au collège soient reprises et discutées à la maison.
- ✓ Nous l'évoquons très régulièrement dans les réunions du CESC mais nous manquons de partenaires sur la commune faute de tissu associatif et de politique de la ville. Cependant nous avons pris contact avec une association, HANDI SPORT, qui propose de mettre en place des activités sportives dans les conditions de personnes souffrant de handicap moteur et/ou sensoriel. Cette intervention a malheureusement un coût et nous devons réfléchir à son financement.
- ✓ La direction académique a créé un « Service sanitaire » dans lequel des étudiants dans les métiers médicaux et paramédicaux peuvent s'impliquer. Ainsi ils se mettent à disposition des établissements scolaires sur une période déterminée dans le cadre d'un projet de prévention. Nous devons réfléchir à l'utilisation de ce dispositif.
- ✓ Le collège est engagé depuis plusieurs années dans un processus de formation visant à accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers. Une formation établissement sur les troubles du spectre autistique a eu lieu les 8 et 9 janvier dernier. Nous avons également nommé un référent pour la prise en charge des Elèves Intellectuellement Précoces. Ce référent a été formé et a pour mission d'accompagner et de conseiller les professeurs principaux pour la mise en place du plan d'accompagnement de ces élèves. Toutes ces formations permettant d'adapter les approches pédagogiques et didactiques servent évidemment à tous les élèves. Une communauté a été créée dans l'ENT pour les enseignants afin de leur permettre l'accès à toutes les ressources.
- ✓ Les dates d'entraînement pour les 5<sup>ème</sup> et la passation de l'ASSR 1 et 2 auront lieu entre le 1<sup>er</sup> et 19 avril 2019 puis du 6 au 17 mai 2019. Là encore les familles peuvent jouer pleinement leur rôle en sensibilisant leur enfant sur les questions relatives au code de la route par exemple. Des liens seront envoyés afin de permettre aux élèves de s'entraîner.
- ✓ Un PPMS est prévu mercredi 13 février 2019. Ce PPMS se distingue de tous ceux que nous avons déjà mis en place (confinement, évacuation) puisqu'il se déroulera sur un temps simulé de demi-pension. Il y aura donc des élèves dans les salles de classe, dans la cour, au réfectoire et dans la file d'attente menant au réfectoire. Il est important de faire l'exercice dans cette configuration pour analyser le retour d'expérience et prendre les mesures adaptées. Présence de la DSDEN

### **1) Actions 2018-2019**

#### **PREVENTION, SECURITE**

---

##### ✓ **Journée de prévention Reportée 2019-2020**

Lors de la réunion du CLSPD du 9 mai 2018 nous avons appris que les collèges de la CCVE ne seraient pas invités à participer aux journées de prévention proposées chaque année à la rentrée. En effet, le manque d'organisation des passages des groupes sur les différents ateliers avait très nettement impacté l'intérêt pédagogique de cette action.

Un nouveau projet en collaboration avec le collège et la Police Municipale a été défini pour la rentrée prochaine. Ainsi il est prévu, sous réserve d'acceptation des élus, de consacrer deux demi-journées permettant à tous les élèves de 4<sup>ème</sup> de passer sur l'ensemble des stands à savoir : la BPDJ pour les questions d'addiction à l'alcool et au cannabis, la SNCF pour les risques ferroviaires, la MAIF pour la sécurité à vélo, la société TICE et la Police Municipale pour présenter le « parcours alcool ».

##### ✓ **Interventions de la BPDJ, les 14, 17, 22, 23 janvier 2018 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>+SEGPA FAIT**

La Brigade d'Intervention de la Délinquance Juvenile est intervenue dans notre collège auprès des élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Les thèmes abordés sont les suivants :

- 6<sup>ème</sup> Les dangers d'internet, l'usage du téléphone comme appareil de photographie ;
- 5<sup>ème</sup> Les drogues;

- 4<sup>ème</sup> La responsabilité pénale des mineurs ;
- 3<sup>ème</sup> Egalité filles/garçons, agressions sexuelles.

Ces interventions permettent de sensibiliser les jeunes à ces thématiques et d'engager un dialogue, une réflexion, qui entrent dans le cadre de la prévention.

Les retours des intervenants sont très positifs les élèves se sont montrés intéressés et participatifs. Des parents émettent des réserves sur le contenu de "l'information drogue"

✓ **Permis AM ANNULE**

Malheureusement cette année l'opération ne se fera pas. (Collège non retenu cette année)

✓ **Mise en place d'un plan de lutte contre le harcèlement scolaire (sur l'année)**

Une équipe ressource constituée de 5 personnels et 3 enseignants a été mise en place au sein du collège cette année. Elle sera amenée à conduire un certain nombre d'actions de prévention et d'accompagnement des élèves concernés. Cette démarche s'inscrit dans un parcours de formation plus global de personnels au sein de l'établissement.

La première action de prévention s'est déroulée le 8 novembre « **journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire** » et a permis de sensibiliser les élèves de 6<sup>ème</sup> lors d'une séance d'une heure au cours de laquelle a été projeté un film afin de provoquer réflexion et questionnements des élèves.(carte mentale) En parallèle des affiches primées au concours non au harcèlement ont été exposées, un film a été projeté sur le temps de la demi-pension. Les élèves souhaitant s'exprimer sur le sujet ont pu laisser des mots sur le mur d'expression.

L'équipe poursuit ses séances de formation aux entretiens PIKAS. Il y a actuellement une dizaine d'élèves pris en charge, essentiellement des élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. L'équipe ressource a maintenant une certaine visibilité dans l'établissement et ses membres commencent à être identifiés par les élèves. Il ressort que les situations de moqueries, d'intimidation doivent être prises en charge le plus tôt possible. Le protocole de prise en charge doit être finalisé. Cette équipe fonctionne sur la base du volontariat et elle gagnerait à être étoffée.

## SANTE et SEXUALITE

✓ **Interventions planning familial : du 05/11/2018 au 20/11/2018 - 4<sup>ème</sup>+SEGPA et 3<sup>ème</sup> SEGPA FAIT**

Mme DRUESNE (Conseillère conjugale et familiale, PMI Corbeil) du centre de planification et d'éducation familiale de Corbeil intervient auprès des classes de 4<sup>ème</sup> sur le thème : « vie affective et éducation à la sexualité ». Ces interventions, d'une durée de 2 heures ont eu lieu en demi-groupe avec d'une part les jeunes filles puis d'autre part les jeunes garçons afin de libérer la parole. Suite aux premières interventions, il ressort que les élèves sont intéressés, impliqués et posent de nombreuses questions. Il apparaît également que les jeunes filles connaissent mal leur anatomie.

Mme DRUENES indique qu'elle aimerait réaliser une Intervention auprès des élèves de 3<sup>ème</sup> pour évoquer les relations amoureuses, les émotions et sentiments. Elle trouve intéressant de réaliser une intervention après celle reçue en 4<sup>ème</sup>.

✓ **Kit de rentrée parents 6<sup>ème</sup> FAIT**

Nous avons été un des collèges « pilote » à s'être inscrit dans un projet de sensibilisation à la santé des jeunes à destination des parents de collégiens de 6<sup>ème</sup>. Projet proposé par la région en partenariat avec le CRIPS, l'ARS et d'autres organismes publics. Les objectifs prioritaires étant de faire des parents les premiers acteurs de la prévention mais aussi de renforcer la coopération avec les parents pour la réussite des élèves. Ainsi nous avons organisé un temps de rencontre et d'information avec les parents de 6<sup>ème</sup> le jour de la rentrée (03/09/2018) sur ce temps de courts extraits de scénettes relatives au sommeil, l'usage des écrans ont été diffusées, puis un dépliant abordant différentes problématiques d'adolescent a été distribué. La BPDJ est intervenue sur cette matinée afin de rappeler aux parents la nécessité d'un contrôle et d'une vigilance accrue concernant l'utilisation des téléphones portables et la navigation sur les réseaux sociaux.

## CITOYENNETE

✓ **Interventions JADE : 25, 26 et 27 mars et 2, 4, 5 avril 2019 - 6<sup>ème</sup>+SEGPA**

Les Jeunes Ambassadeurs des Droits auprès des Enfants (JADE) réalisent deux interventions de 1h auprès des élèves.

Ces interventions, réalisées dans le cadre du CESC, permettent de sensibiliser les jeunes à différentes thématiques liées aux 12 droits fondamentaux des enfants et à engager un dialogue, une réflexion qui entrent dans le cadre de la prévention.

✓ **Exposition 9/13, «Moi, jeune citoyen », 7, 10, 11, 12 décembre 2019 6<sup>ème</sup>+SEGPA FAIT**

Les séances de 2h par classe (1h en 6S). Cette exposition a été conçue par des éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Seine Saint Denis, elle se propose d'apporter des réponses claires aux enfants en utilisant les textes fondamentaux relatifs au droit des mineurs : Convention internationale des droits de l'enfant, Article 375 du Code Civil, relatif à l'enfance en danger, Ordonnance de 1945 relative aux mineurs délinquants.

En mettant ces textes à la portée des enfants, l'exposition «Moi, jeune citoyen» s'inscrit dans une politique concrète d'information et de prévention. C'est un réel outil de préparation à la citoyenneté.

Elle a pour objectifs de permettre aux enfants : de repérer les acteurs sociaux, d'appréhender le fonctionnement de l'institution judiciaire au civil comme au pénal, de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs, d'être informés des conséquences possibles d'un acte délictueux, d'utiliser les moyens d'accès à la justice, d'être informés sur les lieux d'information et d'écoute existant.

Nous devons réfléchir à un nouveau format car deux consécutives est trop long, la participation et l'émulation se tarissent en fin de séance. Nous pensons terminer les 2 heures avec une réalisation concrète par les élèves. Cela pourrait être une affiche, une carte mentale, travaux qui pourraient être exposés sur le mur d'expression.

✓ **Exposition 13/18, «Moi, jeune citoyen », DATES A FIXER - 3<sup>ème</sup>+4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> SEGPA CANDIDATURE REJETEE**  
**(Collège non retenu cette année par la DSDEN)**

Les séances de 2h par classe (1h en 6S). Cette exposition a été conçue par des éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Seine Saint Denis, elle se propose d'apporter des réponses claires aux enfants en utilisant les textes fondamentaux relatifs au droit des mineurs : Convention internationale des droits de l'enfant, Article 375 du Code Civil, relatif à l'enfance en danger, Ordonnance de 1945 relative aux mineurs délinquants.

En mettant ces textes à la portée des enfants, l'exposition «Moi, jeune citoyen» s'inscrit dans une politique concrète d'information et de prévention. C'est un réel outil de préparation à la citoyenneté.

Elle a pour objectifs de permettre aux enfants : de repérer les acteurs sociaux, d'appréhender le fonctionnement de l'institution judiciaire au civil comme au pénal, de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs, d'être informés des conséquences possibles d'un acte délictueux, d'utiliser les moyens d'accès à la justice, d'être informés sur les lieux d'information et d'écoute existant.

✓ **CVC (valable toute l'année)**

Cette année pour toutes les actions qui seront menées par le CVC celles-ci auront pour fil conducteur le thème de la **diversité** au sens large du thème : diversité, d'âge, de culture, de sexe...

Des actions d'octobre 2018 à avril 2019 ont été planifiées par les élèves du CVC. La question de la **diversité culturelle** sera abordée en novembre avec l'implication du chef pour la réalisation d'un repas Canadien. (15 nov 2018) ;

Une formation inter établissement a été réalisée pour les élèves. A cette occasion ils ont proposé la mise en place d'un tutorat entre les élèves de 3<sup>ème</sup> et eux de 6<sup>ème</sup>. Ils envisagent la mise en place d'un kiosque dans la cours, sorte de « Point Info » pour répondre aux questions des élèves.

Des vidéos portant sur la diversité culturelle vont être diffusées dans le réfectoire. Puis un questionnaire sur ce thème sera proposé à tous les élèves. Des menus à thème seront proposés pour chaque continent. Le projet final sera de représenter l'ensemble de la diversité culturelle par une sculpture avec les continents.

Les **ventes de brioches pour le Téléthon ont permis de récolter 500 €.**

M.Labianca et Mme Réman sont les référents de la commission « égalité filles-garçons ». Ils doivent faire un état des lieux dans l'établissement sur cette question avant de lancer des actions.

✓ **Citoyenneté et Resto du cœur (Mme Devergne, Mme Navarro, Mme METAYER) du 14 au 22 janvier 2019 FAIT**

L'opération a été menée du 14 au 22 janvier 2019 avec les élèves la classe de 3EME7 qui ont mis toute leur énergie pour obtenir 485 kg de produits collectés. Il s'agit de la deuxième meilleure collecte depuis le début de l'opération.

✓ **Collecte de vêtements**

L'action est menée par la classe de 5<sup>ème</sup> 6 du 13 janvier au 20 janvier 2019 avec M.Labianca

✓ **Essonne propre – Collège propre**

Etant donné que l'action fait l'objet de projets de classes quelques enseignants maintiendront l'opération de nettoyage du collège et de ses abords avec la participation du conseil départemental.

Nous profiterons de cette journée qui devrait avoir lieu en avril ou en mai pour lancer une grande opération de nettoyage dans les salles de cours. Les modalités restent à définir.

✓ **Médiation par les pairs**

Afin de comprendre pour mieux relancer ce dispositif qui n'a pas bien fonctionné l'an dernier et devant une demande de la part des élèves une réunion a eu lieu le jeudi 8 novembre 2018 et une prochaine réunion était prévue le 19 novembre afin de réaliser un état des lieux.

✓ **Remobilisation / Décrochage, Raccrochage (valable toute l'année)**

Le dispositif a été rafraîchi cette année avec « le recrutement » de nouveaux adultes et la mise en place d'outils facilitant le suivi et l'accompagnement des élèves concernés. Il y a 15 professeurs volontaires qui accompagnent les élèves en décrochage. Ce sont des enseignants qui n'ont pas forcément les élèves en classe. De plus, les élèves suivis et les tuteurs sont d'accord pour mener le travail de remobilisation ensemble. Une fiche de repérage permet d'identifier les problèmes de l'élève qui sera pris en charge à raison de sept rencontres (plus ou moins 7 semaines). M. SUZANNE précise qu'un système de signalement d'élèves absenteïstes est mis en place au niveau de la Direction Académique.

Mme BOISSIN, impliquée dans le dispositif, indique qu'il semble plus facile d'accompagner des élèves que l'on connaît déjà.

7 élèves sont suivis dans le dispositif de remobilisation de Mme Navarro.

Nous pensons fusionner les deux dispositifs pour la rentrée prochaine.

✓ **Opération pièces jaunes FAIT**

L'opération été reconduite, du 28 janvier au 8 février 2019 par Mme MIEL STEEG avec la classe de 4EME3.

✓ **Projet Wakareye – 4<sup>ème</sup> 7, Monsieur SYREN**

En date du 10 février 175€ ont été récolté et 102€ ont déjà été versés à l'association.

La classe commence à préparer un débat ayant pour thème "les aspects positifs ou négatifs de la mondialisation, pour les habitants de Mennecy et pour les habitants de Wakareye". Pour préparer ce débat, les élèves ont été divisés en quatre groupes, deux groupes abordent des aspects positifs de la mondialisation, deux autres abordent des aspects négatifs.

L'objectif est triple : acquérir des connaissances pour être en mesure d'argumenter, apprendre à organiser un débat, se préparer à enregistrer ce débat, en faire une petite émission qui serait diffusée sur la radio du collège.

Ce travail devrait permettre aux élèves d'apprendre : à maîtriser ses connaissances, à justifier ses choix, à savoir faire silence, à savoir écouter (silence, écoute étant indispensables pour réaliser une émission de radio).

## 2) **Statistiques diverses**

### **Punitions / sanctions (en date du 10/02/2019) :**

- 1141 retenues et 75 confiscations de portable.
- 44 avertissements, 1 exclusion définitive, 48 exclusions d'établissement, 19 mesures de responsabilisation.

### **Bilan infirmerie :**

2921 élèves sont passés à l'infirmerie. Les infirmières trouvent les élèves agités.

### **Secourisme :**

Deux sessions de formation au PSC1 ont été menées les 1<sup>er</sup> et 15 janvier 2019

## 3) **Débat entre les participants**

Tous les participants approuvent la mise en place d'une semaine « bien être » pour l'année scolaire 2019-2020. Celle-ci nécessitera la création d'un groupe de travail pour en définir les objectifs et le contenu. En revanche, l'intitulé ne fait pas du tout l'unanimité. Un concours pour le déterminer pourrait être envisagé.

**Prochaine réunion : le mardi 11 juin  
2019 à 18h00 en salle des actes.**